

# CONTRATON

Les JO à Tokyo?  
destinés à faire croire  
à tous que l'accident  
de Fukushima est  
clos! Imposture!



(Coronavirus "Covid-19" ou pas!!!)

## NON AUX JO RADIOACTIFS

## 東京放射能オリンピック・おことわり!



## NO TO THE RADIOACTIVE OLYMPICS IN TOKYO

## Sommaire n° 138

Couverture <i>Ph. Progin / ACR</i> .....	
Edito <i>ACR</i> .....	3
Suisse La fin du nucléaire? <i>E. Weiss</i> .....	4-5
Suisse Arrêt de Mühleberg en photos <i>jjkphoto.ch</i> .....	6-7
France Deux EPR au Bugey? <i>Ph. Progin</i> .....	8-9
Japon Déclaration du Collectif contre les JO de Tokyo .....	10-11
ContrAtom En souvenir de Philippe Gobet .....	12

# CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY: GENÈVE FAIT APPEL

Tribune de Genève, 20.2.2020

**France voisine:** Les autorités genevoises font appel contre le refus français d'ouvrir une instruction suite à leur plainte de janvier 2019 au sujet de la centrale.

En 2016, face au risque présenté par la centrale nucléaire du Bugey, le canton et la Ville de Genève avaient déposé plainte contre X.

Le canton et la ville de Genève font appel du refus par le Tribunal judiciaire de Paris d'ouvrir une instruction suite à leur plainte de janvier 2019 concernant la centrale nucléaire du Bugey (F). Ils ont interjeté appel de l'ordonnance rendue le 4 février devant la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris.

En 2016, face au risque présenté par la centrale nucléaire du Bugey, le canton et la Ville de Genève avaient déposé plainte contre X. Notamment pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux, rappellent les autorités genevoises jeudi dans un communiqué.

En juin 2017, à l'issue d'une enquête préliminaire rapidement menée, le Tribunal de grande instance de Paris avait décidé de classer l'affaire, considérant que les faits n'étaient pas suffisamment caractérisés. Ce refus avait conduit le canton et la ville de Genève à déposer en janvier 2019 une plainte avec constitution de partie civile.

### Lacunes et défaillances

Cette plainte pénale avait pour objectif que l'affaire soit prise en charge par un juge d'instruction et que des investigations approfondies soient ainsi menées. Elle se fonde notamment sur le rapport d'un expert reconnu dans le domaine du nucléaire qui établit de manière claire des lacunes et défaillances de la sûreté et les risques d'accidents qui y sont associés.

Les autorités genevoises veulent que toute la lumière soit faite sur les conditions réelles de fonctionnement de la centrale du Bugey, les risques pour les habitants et l'environnement, afin que l'instruction puisse trancher de l'existence ou non d'infractions.

La centrale nucléaire du Bugey est implantée sur la commune de Saint-Vulbas dans le département de l'Ain, à 60 kilomètres à vol d'oiseau de Genève. Elle est en activité depuis le début des années 70. Le site nucléaire occupe une superficie de 100 hectares sur la rive droite du Rhône. (ats/nxp)

Créé: 20.02.2020, 12h16

## ContrAtom

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 321 57 09

[www.contrAtom.ch](http://www.contrAtom.ch)

[info@contrAtom.ch](mailto:info@contrAtom.ch)

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1250 exemplaires

- Graphisme atelier Compub

- Imprimerie Fornara

### - Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F

Abonnement au journal uniquement 30.- F

Soutien: 60.- F

ou plus....

**Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.**

**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent CCP 12-13446-0**

IBAN CH75 0900 0000 1201 3446 0





## *L'équipe de Contratom est dans la peine!*

*Notre ami et compagnon de lutte, Philippe Gobet, a perdu la vie dans une avalanche le 13 février dernier!*

Philippe faisait partie de notre équipe depuis de nombreuses années. Il s'est particulièrement investi dans la rédaction de notre petit journal. Il a rédigé de nombreux éditos et articles, toujours truffés d'expressions originales avec un sens aigu de l'humour qui le caractérisait, tant dans la vie que sur le papier!

**Nous avons perdu un ami et un fervent militant antinucléaire qui a beaucoup compté dans notre lutte.**

**Nous ne l'oublierons pas de sitôt!**

**Quant à nous, à ce jour, la résistance est toujours d'actualité.** Malgré la fermeture de Mühleberg et celle de la centrale française de Fessenheim, rien n'est réglé. Ni la fermeture de Beznau l'ancêtre de nos réacteurs (50 ans, 920 microfissures) ni celle de la centrale française du Bugey, la plus proche de chez nous, ne sont à l'ordre du jour. A cela s'ajoute la menace du projet de la construction de deux EPR (nouveau type de centrales nucléaires) sur le site du Bugey, projet contre lequel les autorités genevoises ont d'ores et déjà annoncé leur opposition!

De plus, Genève vient d'engager une démarche judiciaire contre le refus du Tribunal de Paris de prendre en compte leur plainte contre la centrale du Bugey déposée en 2016. Chapeau!

**Courage, les contrAtomistes, on avance, on avance!**

**Vive notre résistance!**

*Anne-Cécile*



## LA FIN DU NUCLEAIRE?

**Nous avons fait un petit pas vers la sortie du nucléaire, en décembre en Suisse et en février en France, en arrêtant le réacteur nucléaire de Mühleberg et le réacteur n°1 de Fessenheim. Pour la Suisse, c'est effectivement un premier pas pour sortir du nucléaire. Nous n'avons plus le droit de construire de nouvelles centrales nucléaires. Pour la France c'est un peu différent. L'arrêt de Fessenheim 1 est seulement un changement du mix de l'énergie électrique vers 50% nucléaire (actuellement plus de 70% d'énergie électrique est d'origine nucléaire).**



Ph. Progin

### Énergie électrique en Suisse

En début d'année, il est de coutume de sortir des statistiques et il y en a beaucoup. L'interprétation de ces chiffres n'est pas simple et laisse un certain flou. Concernant le nucléaire, ce sont les statistiques de l'électricité qui nous intéressent (le nucléaire produit de l'énergie thermique, transformée en énergie électrique à un rendement très faible; une centrale nucléaire envoie deux tiers de la production dans l'air par la tour de refroidissement ou dans les rivières par le refroidissement direct; p. ex. la perte de Gösgen équivaut au besoin de chauffage d'une ville de 1'000'000 habitants).

Pronovo (institut pour les «garanties d'origine» des énergies électriques et gérant de la redistribution des énergies renouvelables; [www.pronovo.ch](http://www.pronovo.ch)) a publié son cockpit du marquage d'électricité de 2005 à 2018. La participation nucléaire en Suisse a chuté de 27% en 2005 à 17% en 2018. Les énergies renouvelables ont augmenté de 32% à 57% dans la même période. L'origine des énergies électriques est de 76% suisse et le reste est importé (16% renouvelable, 2% non renouvelable et 6% des agents énergétique non vérifiables).

Ces chiffres s'écartent des valeurs de la production mixte suisse (55% hydraulique, 36% nucléaire) parce qu'il y a un énorme échange d'énergie électrique avec les pays voisins. Par exemple les exportations journalières chaque mercredi

en 2018 ont varié de 35% à 55% de la production et l'importation de 10% à 65%. La répartition de la consommation d'électricité est: 33% ménages 2% agriculture, 30% industrie, 27% service et 8% transport. Les transports publics consomment seulement 8% du courant électrique suisse (CFF, transports publics et remontées mécaniques).

Ces chiffres montrent clairement que nous pouvons facilement remplacer l'énergie nucléaire par des énergies renouvelables.

### Déchets nucléaires

Comme annoncé dans notre dernier numéro, un grand rapport concernant les déchets nucléaires est sorti, «THE WORLD NUCLEAR WASTE REPORT 2019» (le rapport mondial des déchets nucléaires 2019). 17 savant-e-s ont participé. C'est un rapport consternant parce qu'on apprend qu'aucun pays n'a trouvé une solution pour les déchets nucléaires.

Par contre, on continue à produire allégrement 11'000 à 18'000 tonnes de déchets nucléaires par année au niveau mondial et nous avons maintenant environ 460'000 tonnes qui traînent dans des piscines ou dans des dépôts intermédiaires.

La France considère que le combustible nucléaire usé n'est pas un déchet, mais un matériau valorisable pour le retraitement. 10'000 tonnes sont en attente dans les bassins à la Hague et 4000 tonnes sont distribuées aux différentes centrales nucléaires, sans compter les restes des matériaux radioactifs des exploitations minières françaises (environ 50 millions de tonnes à gérer sur 17 sites). A cela il faut encore ajouter 30'500 tonnes d'uranium retraité, stocké à la Hague ou à Tricastin (y compris 2700 tonnes en provenance d'autres pays).

**En Suisse, nous avons trois dépôts intermédiaires:** 238 tonnes de déchets en piscine à Gösgen, 700 tonnes à Beznau (ZWIBEZ) et 450 tonnes à Würenlingen (ZWI-LAG); cela fait déjà 1150 tonnes en containers et le reste en piscine. Entre 1969 et 1982 les déchets radioactifs (soit environ 5'000 tonnes!!!) étaient simplement envoyés au fond de la mer. La Nagra (société suisse pour le stockage des déchets radioactifs) et le gouvernement ont alors promis de trouver une solution pour le stockage avant 1985, mais maintenant, 35 ans plus tard, rien n'est trouvé. Par contre, environ 100 tonnes de déchets hautement radioactifs viennent s'ajouter chaque année au stock existant.

Au travers de l'affaire de Mitholz/Kandergrund, reste du dépôt souterrain de munition suite à l'explosion de 1947, nous pouvons voir le risque des enfouissements. Deux expertises, l'une de 1949 et l'autre de 1986, n'ont pas exclu une nouvelle explosion, mais estimaient que le risque pour le site était faible. Maintenant une nouvelle expertise en 2019 a conclu à un risque élevé et demande l'assainissement du site et l'évacuation temporaire du hameau pour une période de 10 ans!. Ce cas montre que l'analyse peu changer au fil

du temps avec des nouvelles connaissances et cela va dans le sens d'un stockage réversible pour les déchets nucléaires à la place d'un stockage définitif, comme demande notre ami Marcos Buser depuis des années (voir son livre «Wohin mit dem Atommüll», journal136).

### L'énergie nucléaire au niveau international de Fukushima à La Hague

Neuf ans après la catastrophe nucléaire, la centrale de Fukushima est noyée sous ses 965 réservoirs contenant chacun près de 1200 tonnes d'eau «contaminée». Au total, TEPCO a déjà «récupéré» 1,18 million de mètres cubes d'eau qu'elle a filtré dans ses trois usines de décontamination construites sur place. «Nous parvenons à retirer 62 des 63 radionucléides contenus dans ces eaux, détaille Kenji Abe, l'un des cadres de l'électricien. Mais il en reste un, le tritium». TEPCO propose de diluer cette eau et de l'envoyer à la mer, mais les pêcheurs s'y opposent (heureusement).

Malheureusement en France, le site de retraitement de la Hague en a rejeté, lui, en 2018... 11'400 TBq (térabecquerels) selon Orano, qui précise dans son rapport environnemental que la limite autorisée sur le site français est de 18 500 TBq. Le complexe français écoule ainsi en 1 mois ce que la centrale de Fukushima Daiichi voudrait rejeter en... vingt ans. L'usine de la Hague est une des sources mondiales les plus importantes de tritium en mer: malgré la forte capacité de dilution du tritium dans l'eau, il est évalué à 3 à 30 Bq/l près de l'usine, soit 15 à 150 fois plus que la moyenne. Mais on continue!!!

### Les centrales nucléaires en Suisse

ALPIQ vient d'annoncer une perte en 2019, principalement à cause de la sortie du charbon, un mauvais investissement du passé, en plus de la perte probable de leur branche nucléaire (Gösgen et Leibstadt).

### Mühleberg

Après l'arrêt définitif du 20 décembre, le démantèlement a commencé par le déchargement de la cuve sous pression du réacteur (transfert des éléments combustibles vers la piscine de désactivation). Enfin nous ne sommes plus exposé-e-s aux risques des fissures de la cuve.

### Beznau

La fondation Suisse de l'Énergie (SES) a demandé à l'institut Öko-Institut à Darmstadt une analyse du rapport de Beznau 1 concernant les 925 indications de la cuve sous pression du réacteur. Les résultats sont choquants :

- La méthode utilisée, ultrasons (US), n'est pas valable pour ce cas. L'IFSN est aussi partiellement insatisfaite, mais a permis quand même le redémarrage en 2018 avec un contrôle complémentaire en 2022.
- La réplique (anneau refait en 2017 en cherchant à reproduire les mêmes défauts) a effectivement reproduit les défauts, mais ne permet pas d'interpréter le vieillissement

et les effets de bombardement par neutron de la pièce d'origine. Il manque aussi des références internationales.

- De plus, il manque les échantillons pour définir la température de résilience, parce que ces pièces étaient prévues pour une durée de vie du réacteur de 30 ans seulement. Cette température était déjà proche de la limite admissible au dernier test. Aussi ici pour valider les résultats, l'IFSN et AXPO ont changé la méthode d'extrapolation pour éviter l'arrêt définitif!! Sécurité d'abord!??

**La sécurité n'est plus assurée, mais on continue...**

### Leibstadt

Plusieurs arrêts d'urgences ont été effectués, bien sûr sans conséquences selon l'IFSN. Ils ont même obtenu la permission d'exploiter en surcharge.

### Gösgen

On attend toujours le remplacement des clapets coupe-feu.

### Climat

Tous ces problèmes décrits ci-dessus nous montrent bien que le nucléaire ne va pas sauver le climat, mais seulement apporter des problèmes et des risques. Une grande partie de nos dirigeants veulent nous masquer les risques avec des sécurités inexistantes. Le coronavirus est aussi un exemple que la nature est forte et ne se laisse pas facilement maîtriser. Le côté positif du virus est l'interdiction du salon de l'auto et la réduction des déplacements (avions et voitures). Il y aura aussi probablement une décroissance momentanée qui va faire du bien au climat. En Chine, l'air est meilleur depuis les restrictions.



**Venez toutes et tous à Berne le 15 mai pour la manifestation nationale du climat.**

*E. Weiss*

Pour marquer l'arrêt de Mühleberg tant attendu, un rassemblement festif organisé par ContrAtom c'est tenu à la Place Neuve à Genève le 20 décembre 2019!!!

Joyeuses congratulations, poignées de mains, embrassades et chansons de circonstance autour d'amuses-gueules et d'un excellent vin chaud... (Reportage photos par JJK / jjkphoto.ch)





jjkphoto.ch

jjkphoto.ch



jjkphoto.ch



jjkphoto.ch



## DEUX EPR AU BUGEY?

### Beau cadeau de Noël!

Pour sa dernière session de 2019, le 12 décembre, le Conseil départemental de l'Ain a fait à ces concitoyens un cadeau empoisonné. Les élus ont fait acte de candidature pour accueillir 2 réacteurs EPR (réacteurs européens à eau pressurisée) sur le site nucléaire du Bugey.

De même, la Communauté des Communes de la plaine de l'Ain (CCPA) a formulé des vœux dans le même sens, soit construire 2 EPR à St-Vulbas.

### Comment en est-on arrivé là?

Suite au Programme Pluriannuel de l'Énergie (PPE) que nous avons déjà évoqué dans nos derniers numéros, le gouvernement français a demandé en catimini à Electricité de France (EdF) d'étudier la possibilité de construire 6 EPR en France.

De plus, depuis quelques années, EDF achète beaucoup de terrains autour de certaines de ses centrales nucléaires et, entre autres, sur le site du Bugey (300 hectares).

Bien que la décision n'ait pas encore été officiellement prise par le gouvernement ainsi que par EDF, les élus locaux se persuadent qu'il y a quelque chose à gagner en s'engageant dans cette direction. Le vœu a été adopté au nom de l'économie locale, de l'emploi autant que de la volonté de promouvoir un "mix énergétique équilibré en 2030".

### EPR et Flamanville

Quand on sait qu'à Flamanville, la construction de cet EPR a coûté déjà 4 fois son prix de base, que les travaux ont pris 8 ans de retard, qu'il n'entrera pas en fonction avant 2023 (et encore...), que celui de Finlande est presque dans la même situation et que le seul EPR en fonction se situe en Chine, on a de quoi se poser des questions quant à la suite du programme et quant aux informations que reçoivent les élu(e)s de l'Ain.

### Sont-ils devenus irresponsables?

François Vallet pose la question de savoir «s'ils (les élu(e)s) sont prêts à financer la construction des deux EPR, qu'ils appellent de leurs vœux, à hauteur des pertes économiques prévisibles sur leur durée de vie. En gros il faut compter entre 5 et 10 milliards de dollars par réacteur. Ils sont sûrement prêts à utiliser pour ça "la manne" déjà collectée auprès d'EDF pour les 4 réacteurs existants et à vendre les équipements communaux qu'ils ont fait construire avec ! La caste des élus continue de pratiquer l'entre-soi (une variante du Rotary Club) et de considérer que leur commune leur appartient, comme un bien personnel, et qu'ils peuvent ainsi décider de tout sans en référer à leurs concitoyens ! Au nom de quoi et qui s'arrogent-ils le droit de voter une telle résolution ? Ont-ils consulté les habitants de leurs communes?»

### La démocratie?...A la poubelle!

#### Les antinucléaires du Bugey dénoncent:

«Les deux vœux (ont été) pris par ces deux collectivités dans un total déni de démocratie. En effet, ces vœux présentés en catimini et dictés par EDF n'ont fait l'objet d'aucune concertation ni débat dignes de ce nom.

De nombreuses personnes de ces territoires ne sont pas favorables à la poursuite de l'énergie nucléaire et ces élus n'ont eu que les arguments d'EDF sans écouter ceux des associations antinucléaires et de défense de l'environnement».





#### Et encore:

«La décision de construire ou pas des réacteurs nucléaires n'est pas de la compétence des élus locaux. C'est la compétence de l'État et comme la population est majoritairement opposée au nucléaire, militaire et civil, il faut faire taire les oppositions pour réussir à construire les projets sans trop de remous. Une des manières utilisées est d'acheter les élus locaux pour que ceux-ci donnent leur bénédiction aux projets.»

«Le vœu qui a été présenté aux élus de la communauté de communes ne vient pas de nulle part et ça m'étonnerait fort qu'il soit à l'initiative d'un élu lambda» écrit François Vallet. «Je pense qu'il a été fortement suggéré par EDF qui cherche à savoir où il pourrait implanter ses potentiels EPR sans trop de difficultés.»

Les élus locaux qui approuvent un vœu de cette nature, sous prétexte de défendre la politique nationale de transition énergétique, se comportent comme des chasseurs de primes. Ce sont en fait des irresponsables et il faut le faire savoir.

#### Une énergie décarbonée?

Les élus de l'Ain disent soutenir le développement économique du territoire pour justifier ce positionnement. Outre ces paramètres, les élus promeuvent selon eux «l'une des énergies les plus décarbonées».

Contrairement à ce que souhaitent faire croire le gouverne-

ment et l'industrie nucléaire (à grand renfort de propagande publicitaire), le nucléaire ne constitue pas un atout dans la lutte contre le changement climatique. Comparé aux autres options, il n'apporte qu'une contribution médiocre à la réduction des émissions, à un prix inacceptable: risque d'accident majeur, pollution des mines d'uranium, production de déchets radioactifs ingérables... De plus, les investissements lourds qu'il requiert sont autant de moyens perdus pour la mise en œuvre des vraies solutions que sont les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

L'EPR de Flamanville en fournit un excellent exemple: hors de prix et hors délai, la construction de nouvelles centrales est hors-sujet face à l'urgence climatique, comme le rappelle à juste titre le World Nuclear Industry Status Report. Il est honteux que la France, qui est par ailleurs en retard sur ses propres objectifs climatiques, prétende invoquer le climat pour sauver une industrie moribonde.

*Ph. Progin*

Source: Sortir du nucléaire Bugey  
François Vallet  
Joel Guerry  
Le Monde



Le 26 février dernier, ContrAtom a participé au rassemblement organisé par le "collectif contre les JO radioactifs de Tokyo" devant le CIO (comité international olympique) à Lausanne. Il s'agissait de protester contre l'utilisation des JO pour démontrer que tout va bien à Fukushima, après la catastrophe nucléaire, que le problème est réglé: Circuler, il n'y a plus de radioactivité! A cette occasion, une "déclaration contre les JO de Tokyo" à l'attention du président du CIO a été remise aux médias et au principal intéressé. De nombreux orateurs, japonais pour la plupart, ont pris la parole pour dénoncer l'imposture que représente l'organisation des JO à Tokyo dans les circonstances présentes!



Ph. Progin

## DÉCLARATION LORS DU RASSEMBLEMENT DEVANT LE CIO LE 26 FÉVRIER 2020

*Collectif contre les JO de Tokyo*

Aujourd'hui, des citoyens et citoyennes de plusieurs pays et associations se sont rassemblés afin de contester l'organisation des prochains Jeux Olympiques de Tokyo, dont la tenue à l'été 2020, est de toute évidence inappropriée.

L'accident nucléaire de Fukushima n'est pas terminé et le Japon fait toujours l'objet d'une déclaration d'urgence nucléaire depuis l'accident de 2011. Cela signifie que les niveaux de radio-contamination autorisés pour tous les résidents des zones contaminées ont été relevés à 20 millisievert par personne et par an au lieu du niveau standard de 1 millisievert par an. Cette limite élevée est inacceptable car elle présente des effets néfastes considérables sur la santé de la population japonaise, en particulier pour les enfants et les femmes - femmes en âge de procréer ou femmes enceintes.

Depuis neuf ans et la fusion des trois réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima Dai-ichi, afin de refroidir de manière continue les coriums ensevelis sous les décombres et gérer les déchets produits, l'accident et sa gestion ont engendré et continue d'engendrer une dispersion de particules radio-

actives sur l'ensemble du territoire japonais et dans l'Océan Pacifique. Des millions de sacs de terre contenant des éléments radioactifs (tritium, césium 137, césium 134 et strontium, etc.) sont entreposés voire dispersés sur le territoire japonais. Beaucoup de ces éléments radio-actifs ont une très longue durée de vie.

La préfecture de Fukushima est particulièrement touchée: à divers endroits, la radioactivité dépasse le seuil naturel et/ou autorisé par les instances internationales et scientifiques indépendantes dont ne fait pas partie l'AIEA dont (les objectifs «sont d'encourager l'utilisation sûre de la science et de la technologie nucléaires à diverses fins pacifiques, y compris la production d'électricité»). En octobre dernier, la zone a par ailleurs été frappée par un typhon d'une puissance inédite, faisant planer la menace du sur-accident : les fortes précipitations ont lessivé les sols et les vents violents ont soulevé la poussière, transportant les radioéléments au gré des courants marins et des rafales de vent. Pire, d'énormes sacs de terre contaminée (environ 90) ont été emportés par une rivière en crue, sans que la plupart n'ait été retrouvée. **Incontrôlable**, la dissémination de la radioactivité n'est donc pas maîtrisée et ne le sera pas pendant des centaines voire milliers d'années.

**Dans ce contexte, nous affirmons que le premier ministre M. Abe a dissimulé la vérité lorsque, à l'occasion de son audition devant l'Assemblée générale du comité international des J.O. le 7 septembre 2013, il a déclaré:**

- Les eaux radioactives sont confinées sur une zone de 0,3 km<sup>2</sup> sur le port de la centrale de Fukushima Dai-Ichi.
- Aujourd'hui, la centrale de Fukushima Dai-Ichi est entièrement sous contrôle.
- L'accident de la centrale de Fukushima n'a eu et n'aura aucun impact délétère sur Tokyo.
- L'accident nucléaire de la centrale de Fukushima Dai-Ichi n'a engendré aucun problème de quelque ordre qu'il soit et la contamination radioactive est limitée et parfaitement confinée dans une zone restreinte.
- Je souhaite affirmer que dans le passé, dans le présent et à l'avenir, aucun problème de santé n'est à craindre.



Ph. Progin

D'un point de vue scientifique, ces allégations sont incontestablement fausses. Les retours d'expériences de Tchernobyl et particulièrement des personnes vivant dans des territoires contaminés ainsi que la durée de vie de la plupart des éléments radioactifs rejetés démontrent que **les conséquences sanitaires d'un accident nucléaire majeur ne peuvent pas être circonscrites, ni dans le temps, ni dans l'espace.**

Le choix du trajet de la flamme olympique trahit une volonté de solder les conséquences de l'accident. À peine croyable, le parcours partira du village jusque-là utilisé comme centre opérationnel de gestion de l'accident nucléaire. Il devrait ensuite traverser de larges zones contaminées.



Dans certaines parties de la baie de Tokyo où auront lieu les épreuves de natation du triathlon, l'eau est non seulement trouble et nauséabonde, mais une radioactivité anormalement élevée s'y est accumulée. Et dans la ville de Tokyo, de nombreux « hot spots » ont été recensés, sans que de véritables mesures de santé publique aient été prises.

Outre l'alerte lancée concernant l'éventuelle mise en danger de la santé des athlètes, nous dénonçons surtout le choix délibéré des autorités consistant à utiliser un événement à grande audience pour faire croire aux Japonais et au monde entier que les conséquences de l'accident sont terminées. Nous condamnons fermement l'organisation des JO dans la région de Fukushima - en grande partie contaminée - et nous craignons que le spectacle de masse masque la gravité de la situation des populations contraintes d'y vivre. Nous redoutons également que la reconstruction scandée par le gouvernement Abe ne soit présentée comme acquise par les médias à l'occasion de cette grand-messe du divertissement aux enjeux économiques majeurs.

Alors que les pouvoirs publics dépensent des sommes d'argent colossales pour construire de nouvelles infrastructures et promouvoir l'événement, les habitants de Fukushima sont toujours en attente de mesures concrètes pourtant indispensables. Aujourd'hui, près de 100 000 personnes ont été déplacées loin de leur domicile et sont toujours dans

l'attente d'être relogées. D'autres vivent sous la pression du risque radiologique ou pire, s'en accommodent : ils consomment des produits contaminés et fréquentent des lieux dangereux pour leur santé.

Dans la préfecture de Fukushima, rien que sur l'échantillon de jeunes enfants bénéficiant d'exams médicaux, le cancer de la thyroïde a été diagnostiqué pour 230 enfants. De plus, de nombreux résidents ont déclaré des maladies jusqu'ici rares dans cette région et que d'autres vont inévitablement se manifester à moyen ou long terme. Face à cette situation, le gouvernement Abe n'a pas daigné réagir et n'a pas mis en place de réelles mesures de suivi sanitaire et médical. En revanche, il a opté pour une politique de relance et de promotion du nucléaire.

La tenue des Jeux Olympiques à Tokyo participe à un mensonge de "reconstruction", qui vise à effacer la gravité de l'accident nucléaire de Fukushima et à garantir l'avenir de l'industrie nucléaire, au Japon et dans le monde dont est garante l'AIEA. Depuis l'accident, la norme pour l'exposition annuelle maximale à la radioactivité a été relevée comme mentionné ci-dessus et les normes de sécurité alimentaire ont été portées à 100 Bq / kg. Dans ce contexte, les villages des zones contaminées où l'accès était restreint rouvrent les uns après les autres, tandis que le gouvernement et la préfecture suppriment les aides au relogement de tous les « évacués », dont le nombre est objet de contestation à des fins de dissimulation.

Nous considérons la reconstruction de Fukushima, annoncée officiellement à l'occasion des Jeux Olympiques, comme une tromperie, et nous dénonçons l'organisation de cet événement, dans lequel le CIO est complice d'un déni criminel, camouflé par le gouvernement japonais et la majorité des médias grand public.

*Collectif contre les JO de Tokyo*



Le 13 février dernier notre ami Philippe Gobet perdait la vie dans une avalanche. Il a écrit de nombreux articles dans ce journal! Pour raviver sa mémoire et pour nous souvenir de son style si personnel et humoristique nous republions ci-dessous une de ses narrations épiques dont il avait le secret!

CONTRATON

Avril 2004

## Les aventures d'une famille de militants suisses à la Tour Eiffel!

Le samedi 17 janvier, avant la manifestation antinucléaire française, une petite visite en famille à la Tour Eiffel s'imposait ! En effet nous n'avions jamais visité Paris, et c'était l'occasion ou jamais. Installez-vous confortablement dans votre fauteuil, je prends ma plus belle plume pour vous conter notre belle visite.

« Nous nous rendîmes sur les lieux, et achetâmes des billets pour l'escalier, afin d'éviter la déjà longue file des clients de l'ascenseur. Arrivés devant l'entrée, nous nous apprêtâmes à y laisser la poussette de notre petit dernier (sans le petit bien entendu !) pour le temps de la visite, quand un vigile nous apostropha brutalement : « Vous ne laissez pas de poussette ici, c'est interdit ! », surpris j'allai vers le kiosque situé cinq mètres plus loin avec l'intention coupable d'y initier un parking à poussette. Mais le vigile arriva derrière moi et très sèchement me dit :

-Non, vous ne la laissez pas ici non plus !

-Mais où voulez-vous que je la mette alors ?!

-Vous la montez avec vous en escalier ou vous la sortez du secteur !

N'étant pas le sherpa Tensing, je partis avec ma poussette et la déposai au bord de la rue, derrière le pilier sud (si je ne m'abuse) de la Tour Eiffel. Après la visite (que je vous déconseille, une vraie arnaque, arrivés au deuxième étage il faut un nouveau billet pour aller au sommet ! Mais le guichet est fermé !), je me rendis vers la poussette, mais de poussette, point, elle avait disparu ! Je pensai : « Tant pis pour cette vieille poussette, un voleur s'y est intéressé, et voilà », mais je m'approchai quand même d'un policier :

-Bonjour, excusez-moi, vous n'auriez pas vu par hasard une poussette bleue ?

-Ah ! C'est vous la poussette !

Je compris vite que quelque chose d'anormal s'était tramé... Après quelques reproches, le policier m'annonça que le service de déminage venait de s'en occuper ! Je n'en crus pas mes oreilles, mais c'était pourtant bien vrai... J'appris ainsi qu'à Paris il est interdit de déposer quelque objet que ce soit sur la voie publique, vigi-pirate oblige. De plus, dans le filet de la poussette se trouvaient quelques tracts antinucléaires... et surtout deux boîtes de concentré de tomate. Vous vous souvenez, ces fameuses boîtes de concentré de tomate de la campagne de votations antinucléaires helvétiques sur lesquelles était écrit : « Le plutonium contenu dans cette boîte peut tuer la population entière du pays » !!!

Le service de déminage a donc ouvert une des boîtes avec toutes les précautions d'usage, mais ne nous a pas dit si le concentré de tomate était assez salé... Sur le moment nous n'étions pas d'humeur à rire, il faut l'avouer, la situation étant plutôt stressante et désagréable. De plus il était carrément impossible de retrouver la poussette. Nous passions de groupe de policiers à groupe de policiers, et à chaque fois c'était un savon supplémentaire... « Ah c'est la fameuse poussette avec les tracts ?! » Après une heure et cinq ou six savons (mais pas de passage à tabac, je vous rassure !), nous finîmes par récupérer la poussette, qui n'était heureusement pas détruite, avec les jouets des enfants et deux boîtes de concentré de tomate, l'une fermée et l'autre « déminée ».



JAB  
1211 Genève 8  
PP (Journal)  
CH-1211  
Genève 8

Moralité : à Paris, mieux vaut se promener avec des bagages légers. D'ailleurs on trouve des restaurants où la sauce tomate est abondante et sans danger, à moins qu'on ne préfère l'aventure, bien entendu !

**Philippe Gobet**

